



EXTERNAL AFFAIRS

BFL-5
AFFAIRES EXTÉRIEURES**ADMINISTRATIVE NOTICES - AVIS ADMINISTRATIFS**Headquarters Edition
Number 15/87 April 24, 1987Édition de l'administration centrale
Numéro 15/87 le 24 avril 1987CHAIN LETTERS

Recently, MIRM has had many complaints from employees who have received chain letters through the internal mail delivery service. As you know, it is strictly forbidden to use the internal mail delivery service for things other than official mail. Chain letters are not considered official and, furthermore, they are forbidden by law. In an attempt to stop this practice, all floor messengers have been requested to pay particular attention when picking up mail. Anyone abusing the internal mail delivery service for the transmission of chain letters will be subject to disciplinary action.

CHAÎNE DE LETTRES

Récemment, MIRM a reçu plusieurs plaintes de personnes qui ont reçu des lettres faisant partie d'une chaîne par l'entremise du service de messagerie. Comme vous le savez, il est strictement interdit d'utiliser le service de messagerie interne pour autre chose que le courrier officiel. Les lettres d'une chaîne ne sont pas considérées officielles et sont même interdites par la loi. Pour mettre fin à cette pratique, nous avons avisé tous les messagers de l'édifice de porter une attention toute particulière lorsqu'ils feront la cueillette du courrier. Toute personne qui se sert du service de messagerie interne pour la distribution de telles lettres s'expose à des mesures disciplinaires.

QUEENSWAY RECONSTRUCTION
AND HOURS OF WORK

You will recall that in the autumn of 1985, the Regional Municipality of Ottawa-Carleton contacted Federal Departments urging them to encourage affected employees to change their arrival and departure times, in order to spread the peak travel periods during construction on the Queensway in the vicinity of St. Laurent Boulevard. These efforts have been successful in reducing traffic congestion for east-end commuters.

RÉFECTION DU QUEENSWAY ET
HORAIRE DE TRAVAIL

Vous vous souviendrez qu'à l'automne 1985, la municipalité régionale d'Ottawa-Carleton avait demandé à l'Administration fédérale d'inciter les employés concernés à changer leurs heures d'arrivée et de départ, de manière à mieux répartir les périodes de pointe pour les automobilistes durant les travaux de construction en cours sur le Queensway dans le secteur du boulevard St-Laurent. Ces efforts ont permis de réduire les problèmes de circulation pour les employés venant de l'est.